

RÉSUMÉ		
1	Frais généraux	270 000 \$
2	Conduites souterraines et voirie	1 340 000 \$
3	Poste de pompage Des Prairies	1 200 000 \$
TOTAL :		2 810 000 \$
Services techniques et contingences :		550 000 \$
Frais de financement :		90 000 \$
TOTAL DU PROJET :		3 450 000 \$

Préparé par :

Marie-Eve Lefebvre, ing.

Marie-Eve Lefebvre, ing.
Ingénieure - Conception et réalisation
Ville de Trois-Rivières

Date :

04-août-22

3. Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication, à condition d'avoir préalablement obtenu l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l’Habitation du Québec.

Édicté à la séance du Conseil du 6 septembre 2022.

M. Jean Lamarche, maire

M^e Yolaine Tremblay, greffière